

PREFET DE L'YONNE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

# spécial n°45/2015 du 4 septembre 2015

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex - tél. standard 03.86.72.79.89 Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon - 89000 Avallon - tél. standard 03.86.34.92.00 Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc - 89100 Sens cedex - tél. standard 03.86.64.78.00 Site internet des services de l'Etat : http://www.yonne.gouv.fr



# PREFET DE L'YONNE

# Recueil spécial des Actes Administratifs n°45 du 4 septembre 2015

---00000---

# SOMMAIRE

N° d'arrêté Date Objet de l'arrêté Page
---

#### PREFECTURE DE L'YONNE

# **MISSION D'APPUI AU PILOTAGE**

PREF/MAP/2015/037  O4/09/2015  Arrêté modifiant l'arrêté PREF/MAP/2014/044 du 27 octobre 2014 portant renouvellement de la composition du consei départemental de l'éducation nationale
---

#### PREFECTURE DE L'YONNE

# 1. Mission d'appui au pilotage

ARRETE n°PREF/MAP/2015/037 du 4 septembre 2015 modifiant l'arrêté PREF/MAP/2014/044 du 27 octobre 2014 portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale

<u>Article 1<sup>er</sup></u> : Le conseil départemental de l'éducation nationale est composé comme suit :

#### I. REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES

# **Maires**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Noël LOURY Maire de Val-de-Mercy	A désigner
M. Olivier SICIAK	M. Mahfoud AOMAR
Maire de Subligny	Maire de Guerchy
M. Jean-Claude LEMAIRE	Mme Josette ALFARO
Maire de Joux-la-Ville	Maire d'Escolives-Ste-Camille
M. Xavier COURTOIS	M. Jacques GILLET
Maire de Massangis	Maire de Champignelles

# Conseillers départementaux

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean MARCHAND	Mme Catherine MAUDET
Conseiller départemental de Brienon-sur	Conseiller départemental de Brienon-sur-
Armançon	Armançon
M. Alexandre BOUCHIER	M. William LEMAIRE
Conseiller départemental de Thorigny-sur-Oreuse	Conseiller départemental de Charny
Mme Françoise ROURE	Mme Christiane LEMOINE
Conseiller départemental de Joigny	Conseiller départemental de Vincelles
Mme Danièle GYSSELS	Mme Irène EULRIET-BROCARDI
Conseiller départemental de Sens 1	Conseiller départemental de Charny
M. Patrick GENDRAUD	Mme Dominique SINEAU
Conseiller départemental de Chablis	Conseiller départemental de Pont-sur-Yonne

# Conseillers régionaux

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Dominique LAPOTRE	Mme Aurélie BERGER
Conseiller régional	Conseiller régional

#### II. REPRESENTANTS DES PERSONNELS TITULAIRES DE L'ETAT

# Fédération syndicale unitaire

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Christelle PROVOST	Mme Nina PALACIO
M. Eric APFFEL	Mme Patricia SIMARD
M. Gil GILBERT	M. Arnaud PRISOT
M. Jaime LOPEZ	M. Renaud MESLIN
Mme Marie JANICOT	Mme Claire THOMAS

# **UNSA Education**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Pier Cyril CHEVALLEY	Mme Brigitte MORIN
M. Franck GONTHIER	Mme Christiane DI CARLO

# Force ouvrière

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Jean-Baptiste FAVIER	Mme Christiane CHANAMBEAU
M. Lucas ROMAIN	M. Thierry FLAMENT

# SGEN - CFDT Bourgogne

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Mireille PONTIER	Mme Marie COUPEROT

#### **III. REPRESENTANTS DES USAGERS**

# a) représentants des usagers

# **FCPE**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Thierry JUGAND MONOT	Mme Danièle MAINGAINT
M. Jean STEPHAN	M. Alessandro CARLEONE
Mme Sylvie DANON	Mme Claire BONNEAU
Mme Annie BASSIGUET	Mme Aïcha BERKHANE-BRAVO
M. Marc MAIGRET	A désigner

#### **PEEP**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Corinne BOUCHIE	Mme Marie-Noëlle DANTIN
M. Jean-Louis TAVERNE	M. Christophe CHAUMETON

#### b) représentants des associations complémentaires de l'enseignement public

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Patrice SONNET (OCCE)	M. Jean-Yves GREGOIRE (PEP)

#### c) personnalités compétentes

\* Désignées par le préfet

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Pierre GAUTHIER	Mme Marie-Louise PLOT

\* Désignées par le président du conseil départemental

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Dominique CHARLOT	À désigner

#### **DELEGUES DE L'EDUCATION NATIONALE (sans voix délibérative)**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Danielle MULLER	A désigner

<u>Article 2</u>: Les autres dispositions de l'arrêté PREF/MAP/2014/044 du 27 octobre 2014 modifié portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale restent sans changement.

Le préfet Jean-Christophe MORAUD

La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, la directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Yonne, sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans l'Yonne et dont une copie sera transmise aux intéressés.

<u>Délais et voies de recours</u> – le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.